



ASSOCIATION FRANÇAISE POUR L'ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL

AFOIT • Conseil Economique, Social et Environnemental • 9 place d'Iéna • 75775 Paris cedex 16
Téléphone : 01 40 52 84 22 • Courriel : dhotte@force-ouvriere.fr

Interview de Thomas CAYET

1) Vous êtes le premier lauréat du Prix Francis Blanchard. Qu'est-ce que cela représente pour vous ?

J'ai été touché par l'obtention de ce Prix et son appellation. Dans cet ouvrage historique, je présente une analyse critique de l'action de l'OIT, de son influence possible mais aussi de ses erreurs et de ses échecs. Cette mise à distance nécessaire ne m'empêche cependant pas de me reconnaître dans les principes énoncés dans la Déclaration de Philadelphie et défendus par l'AFOIT. Je suis content d'avoir été lu et apprécié par les praticiens d'autres disciplines connaissant les difficultés et les exigences inhérentes à la promotion des normes internationales du travail. Dans les Mélanges publiés à l'occasion du 75^{ème} anniversaire de l'OIT, Francis Blanchard avait intitulé sa contribution « Rien que son mandat mais tout son mandat ». C'était la plus claire et la plus belle manière d'insister sur la continuité entre son action et celle d'Albert Thomas, que j'étudie dans ce livre.

2) Pourquoi vous intéressez-vous à l'OIT et, plus particulièrement, à la période que vous avez traitée dans votre ouvrage ?

Le point de départ de ma thèse, et donc de ce livre, est une interrogation sur le développement international de nouveaux modes d'organisation du travail durant l'entre-deux-guerres. J'ai découvert, presque avec étonnement, le rôle joué par le BIT au sein de ce milieu international d'« organisateurs ». Pour Albert Thomas, les contacts favorisés par la structure tripartite de l'OIT doivent jeter les bases de formes de collaboration économique et sociale au niveau international mais aussi national et local. Cette recherche d'appuis se fonde sur la revendication d'une compétence socio-économique. Les déséquilibres économiques entre pays limitent la portée des normes internationales du travail. Ils en empêchent la ratification ou obligent à adopter des protections minimales. En marge de la SDN, le BIT lance alors des études spécifiques afin de comprendre le développement concomitant des politiques économiques et sociales. Je montre ainsi comment, les services du BIT s'interrogent sur les conséquences sociales de la transformation des modes de production, et cherchent à mettre en avant la conciliation de formes de modernisation économique avec le développement de la protection sociale.

Des questions étudiées d'ordinaire dans un cadre national peuvent alors être abordées différemment et comprises à différentes échelles. Ma recherche souligne aussi l'importance de la négociation permanente par les institutions internationales de l'étendue de leurs compétences au sein de la Société des Nations. Au-delà de la séparation souvent peu opératoire entre structures « techniques » et « politiques », l'évaluation de ces marges de manœuvre, à différents niveaux, appelle de nouvelles recherches sur les relations entre ces organisations internationales et leur fonctionnement en tant que système institutionnel. Cela est plus particulièrement nécessaire pour comprendre le développement de compétences socio-économiques au sein de la SDN et leur reprise dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies.

3) Le jury a été sensible à l'actualité de votre analyse. L'OIT est-elle aujourd'hui confrontée aux mêmes défis que ceux que vous avez étudiés ?

La désarticulation actuelle des modes de travail, et sa durée, fait parfois penser à l'incertitude liée à l'avènement difficile d'une production et d'une consommation de masse à partir des années 1910 jusqu'à la Seconde Guerre Mondiale. Cette période est marquée par la difficulté d'articuler des logiques de production à différentes échelles avec de nouvelles formes de contrôle politique et social. Au début des années 1930, la crise est d'abord, pour Albert Thomas, due au partage inégalitaire des richesses produites grâce à de nouvelles capacités productives et donc à une sous-consommation des ouvriers en Europe comme aux États-Unis. La crise financière, et les excès formidables de la spéculation, sont les symptômes plus que les causes du déséquilibre entre une production et une consommation de masse. La montée du chômage complète ce cercle vicieux en privant les travailleurs de leurs revenus. Ces problèmes et leurs résolutions sont alors surtout envisagés au niveau européen et transatlantique.

La crise actuelle peut aussi être comprise comme le résultat d'une sous-consommation des producteurs dans les pays du Sud mais aussi de la marginalisation d'une partie de la population dans les pays du Nord. La difficulté du travail d'une organisation à vocation universelle est toujours liée à la recherche d'une complémentarité entre différentes échelles d'action. L'OIT a souvent la réputation en Europe d'être une institution faite pour « les autres », concernant les pays ne respectant pas encore les critères minimaux définissant un « travail décent ». Cette vision contribue à la présentation anachronique et fautive d'un processus d'intégration européenne peu influencé par l'évolution des organisations internationales. Les personnalités qui ont pensé la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier, étaient aussi marquées par la proclamation des droits sociaux et l'« Esprit » de la Déclaration de Philadelphie. Il semble légitime de se demander également aujourd'hui, au niveau européen, ce que signifie la garantie d'un « travail décent ».

Il ne s'agit pas pour l'OIT d'abandonner le principe de l'universalité des normes mais d'assumer son rôle de laboratoire de la régulation du travail et de ses effets. Dans cette optique, la tâche fondamentale de l'OIT est de redéfinir une stratégie de long terme pour réarticuler les « politiques du travail » de toutes les organisations internationales. L'analyse du rôle d'Albert Thomas souligne l'importance stratégique d'initiatives prises en marge de l'OIT et à la limite de sa sphère de compétences afin de mettre en exergue, de manière innovante, le lien entre les problèmes économiques et sociaux. Il y a peut-être là une forme d'audace à retrouver et des modes d'action à réinventer.